

La Clinique des droits

Porteur de projet	Charles-André Dubreuil
Etablissement, composante, laboratoire	UCA Ecole de droit
Date de début du projet (conception)	01/09/2017
Date de déploiement	15/09/2018
Mots clés	Pédagogie active - Pratique du droit - Travail collaboratif - Expérience juridique professionnalisante - Droit des étrangers et des demandeurs d'asile - Responsabilité - Autonomie - Déontologie - Humanitaire - Social

Résumé :

Il s'agit d'un projet pédagogique particulièrement innovant en droit puisqu'il permet aux étudiants de mettre en application des connaissances théoriques et de donner aux études de droit l'aspect pratique qui leur manque parfois. En leur accordant une autonomie renforcée dans le travail et en les confrontant réellement aux difficultés auxquelles les professionnels du droit doivent répondre, la Clinique vise à responsabiliser les étudiants, à les faire travailler en équipe et à découvrir la réalité sociale et juridique des personnes qui solliciteront leurs conseils (droit d'asile et droit des étrangers).

Descriptif global :

La Clinique des droits constitue un projet pédagogique inspiré par le développement des cliniques juridiques en Amérique du Nord et, plus récemment, en France et en Europe.

A l'image de l'apprentissage clinique de la médecine, l'apprentissage clinique du droit conduit les étudiants en 5^e année d'études supérieures à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant leur parcours universitaire tout en étant encadrés par un enseignant-chercheur et un avocat, dans le cadre de la Maison de la justice et du droit géré par le TGI de Clermont. Il s'agit, de manière tout à fait concrète, de permettre aux étudiants de recevoir des personnes confrontées à des difficultés juridiques afin de les informer de leurs droits, de les orienter et de les aider dans leurs démarches. Bénéficiant d'une formation théorique et pratique en cours de Master 1, les étudiants sélectionnés à la suite de leur candidature spontanée vont ainsi être en mesure, dans le cadre universitaire et en partenariat avec l'Ordre des avocats, le Conseil départemental de l'accès au droit et la Maison de la justice et du droit, de se confronter pour la première fois à une expérience professionnelle tout en étant encadrés par un universitaire et un praticien du droit.

Plus encore, en retenant pour thématique le droit d'asile et le droit des étrangers, la Clinique des droits participe de l'ouverture sur la cité de l'université et de ses étudiants et contribue aux missions qui lui sont confiées à l'égard des plus faibles et des plus démunis. Ceci se traduit par la mise en place de partenariat avec plusieurs associations humanitaires (Cimade, Secours populaire français).

La Clinique des droits contribue pleinement à la future insertion professionnelle des étudiants en droit qui sauront tirer profit de cette expérience auprès de leurs futurs employeurs ou en vue de la poursuite de leurs études (concours ; thèse de doctorat, etc.).

Ce que LIA finance :

Moyens humains : 165 heures eq. TD à partager entre les membres de l'équipe projet

Vacations pour deux avocats encadrants : 15 heures eq. TD

Contrat étudiant (175h : 5h par semaine sur 35 semaines)

Soit un total de 10437€.